

Dans le domaine économique, un des événements les plus importants de l'année a été l'invitation que l'Organisation européenne de coopération économique a adressée au Canada et aux Etats-Unis, en mai dernier, de s'associer aux travaux de cet organisme. De mai à octobre, c'est-à-dire jusqu'à ce que fût établie une délégation auprès de l'OECE, sous la direction de M. S. D. Pierce, c'est l'ambassade du Canada à Paris qui fut chargée des relations du Canada avec cette Organisation. Grâce à ce lien, le Canada participera désormais à la solution des problèmes commerciaux intereuropéens et à la détermination des relations futures entre les zones commerciales de l'Europe et de l'Atlantique-Nord.

En septembre, le Gouvernement canadien a élaboré des plans en vue d'accélérer le mouvement des immigrants de certains pays d'Europe occidentale vers le Canada. A cette fin, une mission spéciale d'immigration dirigée par M. C. E. S. Smith, directeur de l'Immigration, s'est rendue à Paris, à Bruxelles, à La Haye, à Berne, à Rome et à Bonn, où les missions canadiennes ont collaboré à sa tâche. Des accords ont aussi été conclus avec un certain nombre de pays de l'Europe occidentale en vue de modifier les règlements relatifs aux visas et de faciliter les voyages de tourisme et d'affaires.

Espagne

Le Canada ayant décidé de nommer un commissaire de commerce en Espagne, M. E. H. Maguire a été désigné à ce poste. Il a assumé ses fonctions à Madrid en février 1950.

A la cinquième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, les relations des Etats membres des Nations Unies avec l'Espagne ont fait de nouveau l'objet d'un débat. Une résolution présentée conjointement par huit Etats de l'Amérique latine et adoptée à une forte majorité a levé deux des restrictions apportées par les Nations Unies en décembre 1946 aux relations avec l'Espagne. La nouvelle résolution permet à l'Espagne de participer aux travaux des institutions spécialisées des Nations Unies et laisse les Etats membres libres d'envoyer à Madrid un ambassadeur ou un ministre. Quoique le Canada ne se sentit pas visé par la résolution de 1946, n'ayant jamais eu de représentant diplomatique en Espagne, sa délégation a appuyé la résolution de l'Amérique latine.

Europe orientale

En 1950, les relations entre les satellites soviétiques d'Europe orientale et l'Ouest ont continué d'aller de mal en pis, et le Canada a été impliqué dans divers incidents.

Les menées vexatoires des pays satellites contre les occidentaux, tant sur le plan diplomatique qu'en dehors des sphères diplomatiques atteignirent un tel point d'acuité que les Etats-Unis durent suspendre leurs relations